

Octobre 2023

mère le mag



Le Mag Octobre 2023



| | |
|--|--------|
| Édito | P3 |
| Notre école | P4>5 |
| Fête de la Saint-Roch | P6 |
| Recensement Nouveaux mails de la maire | P7 |
| Les travaux | P8 |
| Elections des sénateurs | P9 |
| Colette | P10>11 |
| Forum des associations | P12 |
| Les gens du voyage | P13 |
| Poème - Les papillons | P14 |
| Animations à venir | P15 |
| Marché des producteurs | P16>17 |
| Associations ASCL, Ritmy, Aspirine, MTC, Baladins d'Amaury, Belved'Air | P18>25 |
| Cabinet de sophrologie | P26 |
| Garage Renault | P27 |
| Les Papilles Eveillées | P28 |
| Centre de tri | P29 |
| Infos pratiques/Carnet/Agenda | P30>31 |



Horaires de la mairie

Lundi et jeudi 9h/12h - Mardi 15h/18h
Mercredi et vendredi 9h/12h-15h/17h
1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois
10h/12h

Hors vacances scolaires

(pas de permanence le samedi pendant les vacances)

Directeur de la publication :
Michel Recoussines

Rédaction, conception :
Commission Information Communication

Mise en page : Valérie Page-Koch

Impression : Créatis
ZA Du Petit Mont
25 rue des Genévriers
78770 Thoiry
01 30 46 80 02

Crédits remerciements photos et articles
Vianney Bernard, Monique Bourg, Alain Colombi,
Sylviane Duquenoy, Christine Riché,
Sophie Gentils, Georges Bodel,
les associations de Méré.

Mairie de Méré
Square Raoul Breton - 78490 Méré
Tél : 01 34 86 02 13 - secretariat@mairie-mere.fr
Site web. : www.mere-village.fr

Dépôt légal février 2015



Edito

La précédente année scolaire s'est terminée comme chaque année pour les CM2 par une initiation à la pétanque suivie d'un goûter et de la remise d'un diplôme. La rentrée scolaire 2023/2024 s'est bien déroulée avec 193 élèves au total des 8 classes des deux écoles, une nouvelle directrice à l'école élémentaire et deux nouvelles enseignantes en classe de CE2.

Le forum des associations vous a permis cette année encore de choisir vos activités sportives ou culturelles parmi les nombreuses possibilités. Les associations que nous soutenons et subventionnons participent à l'animation et au dynamisme de la commune. Vos adhésions leur permettent de continuer à exister. Toutefois si parmi vous certaines ou certains ont envie de s'impliquer comme bénévoles dans une association, qu'ils n'hésitent pas à les contacter.

Hormis les activités proposées par les associations, les animations organisées par la commune depuis le mois de septembre ont été nombreuses : la fête de la Saint Roch a ravi comme chaque année les enfants, le 3ème Marché des producteurs a accueilli beaucoup d'acheteurs avec 25 exposants, la 3ème Foire aux jouets, le concours de belotte. Et elles vont se poursuivre jusqu'à la fin de cette année : un autre concours de belotte, l'après-midi cinéma, le Noël des créateurs, les Artisans du monde avec l'expo/vente du commerce équitable, Aspirine.

Suite à la forte augmentation du prix du gaz nous allons commencer à modifier notre système de chauffage en remplaçant 3 chaudières par des pompes à chaleur d'ici la fin de l'année dans la médiathèque, la maison Gabet et la classe de CP.

Je vous souhaite de bonnes vacances de la Toussaint.

Michel Peroussin

Pétanque Journée découverte pour les enfants de la classe de CM2



Mardi 4 juillet 2023, les enfants de la classe de CM2 de Mme Hascoët ont eu un après-midi découverte sur la pratique de la pétanque.

Cette animation organisée par M. Magrino a permis d'initier les enfants au jeu de la pétanque sous forme de mini-tournois.

Cette activité a été très appréciée des enfants.

A la suite du goûter, un diplôme d'initiation et une médaille ont été remis à chaque enfant en présence de Mme Duquenoy, Adjointe au Maire.

Ensuite, direction la salle des mariages pour la remise des livres de fin d'année pour leur passage en 6ème.



La rentrée scolaire



Le lundi 4 septembre, la cloche a sonné pour la rentrée des classes sous des températures encore estivales.

Une nouvelle année scolaire a débuté.

L'ensemble du personnel communal a mis tout en œuvre pour que la rentrée des enfants se passe dans les meilleures conditions.

Nous accueillons une nouvelle directrice à l'école élémentaire Mme Savin et 2 nouvelles enseignantes dans la classe de CE2 Mesdames Aubourg et Drevet.

| Classe maternelle | Nom | Nombre d'enfants |
|-------------------|--------------|------------------|
| Petite section | Mme Degrigny | 16 |
| Grande section | (directrice) | 6 |
| Moyenne section | Mme Castanet | 26 |
| Grande section | Mme Asselin | 23 |
| | | Total 71 |

Dates des vacances pour notre zone

Vacances de la Toussaint :

du samedi 21 octobre 2023
au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël :

du samedi 22 décembre 2023
au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'hiver :

du samedi 10 février 2024
au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps :

du samedi 6 avril 2024
au lundi 22 avril 2024

Pont de l'Ascension :

du mercredi 8 mai 2024
au lundi 13 mai 2024

Vacances d'été :

samedi 6 juillet 2024

| Classe élémentaire | Nom | Nombre d'enfants |
|--------------------|---|------------------|
| CP | Mme Bernex | 27 |
| CE1 | Mme Ahoun -Masson | 28 |
| CE2 | Mmes Aubourg et Drevet | 21 |
| CM1 | Mme Blouquin | 16 |
| CM2 | | 6 |
| CM2 | Mme Courtois décharge de direction Mme Savin (directrice) | 24 |
| | | Total 122 |



Animations passées

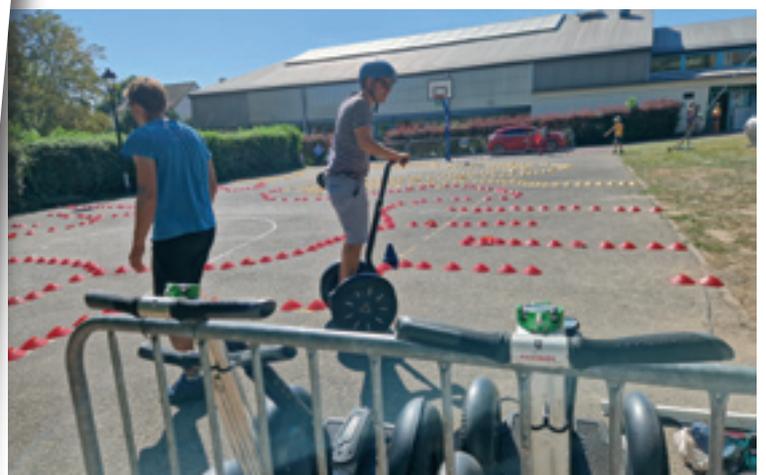
Fête de la Saint-Roch Une belle journée

Une édition spéciale pour cette Saint-Roch 2023.

En effet un épisode caniculaire a incité de nombreuses familles à rester au frais.

Toutefois, nombreux ont été ceux qui ont participé à toutes les animations : tyrolienne, maquillage, poney, jeux pour les petits, concours de pétanque, gyropodes.

Le midi, malgré le désistement de dernière minute du food-truck une trentaine de personnes ont partagé leur pique-nique.



Recensement 2024

Tous les 5 ans, le recensement de la population est réalisé dans chaque commune. Pour notre village, il sera effectué sur la période du 18 janvier au 17 février 2024. Il a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements ..

Le recensement de la population permet

de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives.

Ce sont les communes qui préparent et réalisent les enquêtes de recensement. L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) a pour mission d'organiser et de contrôler la collecte des informations.

Cet organisme recueille ensuite l'information collectée, exploite les questionnaires et diffuse les résultats. Les rôles respectifs

des communes et de l'INSEE ont été redéfinis pour confier aux communes un rôle central dans le déroulement des enquêtes.

| | 2009 | 2014 | 2020 |
|----------------------------------|-------|-------|-------|
| Population municipale | 1 712 | 1 702 | 1 658 |
| Population comptée à part | 88 | 101 | 49 |
| Population totale | 1 800 | 1 803 | 1 707 |

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site

« www.le-recensement-et-moi.fr ».

Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire sur papier.

Le recensement de la population est obligatoire.

Les données ainsi collectées restent confi-

dentielles et sont traitées de manière anonyme pour les études statistiques.

En cas de refus de répondre à ce questionnaire, le contrevenant risque de recevoir une mise en demeure adressée par la mairie par lettre recommandée.

Après persistance du refus, ce dernier pourrait s'exposer à une amende.

Des agents recenseurs, au nombre de quatre, nommés par la commune et munis d'une carte tricolore avec photographie signée par le maire, se présenteront au

domicile des personnes concernées pour déposer et récupérer les documents d'enquête de l'INSEE.

Il est demandé aux personnes de leur réserver le meilleur accueil.

Changement des adresses mail de la mairie

Le passage à la fibre nous impose de modifier les adresses mails de la mairie, voici les nouvelles.

secretariat@mairie-mere.fr

pour joindre l'accueil

police.municipale@mairie-mere.fr

pour joindre le policier municipal

cantine@mairie-mere.fr

pour joindre la cantine des écoles



Les travaux

Des travaux ont eu lieu depuis cet été à Méré, occasionnant de nombreuses restrictions de circulation. Dans le secteur Sablons - Longue Toise, l'objectif initial est d'assurer la sécurité incendie dans Méré dans le périmètre entre la rue des Sablons l'avenue Léon Créte et le Parc Boulogne.

Dans cette zone, il a été décidé d'en profiter pour assurer le renforcement et la rénovation du réseau d'adduction d'eau potable, là où cela s'est avéré nécessaire.

Pour éviter une gêne trop importante au trafic, c'est en juillet / août que les travaux ont été effectués sur les axes de commu-

nication les plus denses de Méré, et ils se poursuivent sur ce début d'automne.

Rue de la Croix de Rome la couche de roulement a été refaite, les trottoirs également.



Election des 6 sénateurs des Yvelines et leurs 2 suppléants



Le 24 septembre, les grands électeurs des Yvelines, ont été appelés pour voter, afin d'élire les sénateurs qui vont représenter le département durant les six années à venir.

Pour notre département

La liste Union des droites de Gérard Larcher (président du sénat) est arrivée en tête dans les Yvelines avec 4 élus

M. Gérard Larcher

Mme Sophie Primas

M. Michel Laugier

Mme Marta De Cidrac

Sur la liste Ensemble, **M. Martin Lévrier** est réélu, et pour la liste d'Union de la gauche **M. Ghislaine Sénée** est élue.

Modalités des élections

Le sénat est renouvelé par moitié tous les 3 ans au suffrage universel indirect.

Ils sont élus, non pas directement par les citoyens, mais par un collège électoral composé de délégués « grands électeurs ».

Le collège électoral des Yvelines est composé de 2 937 grands électeurs qui com-

prend des délégués de droit (députés, sénateurs, maires, conseillers régionaux et départementaux et une partie des conseillers municipaux) et des délégués élus.

Cette élection s'est déroulée en deux temps

- Dans un 1er temps, le 9 juin 2023, a eu lieu la désignation des délégués des conseils municipaux lors du conseil municipal qui ont composé la majeure partie du collège électoral, appelé à élire 174 sénateurs.

A Méré, 5 délégués ont été élus : Michel Recoussines, Sylviane Duquenoy, Simon Coulombel, Dominique Chesneau et Alain Colombi.

- Dans un 2ème temps, les grands électeurs des Yvelines sont retournés aux urnes, pour élire les 6 sénateurs et leurs 2 suppléants qui vont représenter le département durant les six années à venir.

Quel est le rôle du sénat ?

Travail législatif :

- Examen des projets de loi
- Dépôt de proposition de loi
- Dépôts d'amendements
- Vote de la loi
- Contrôle de l'action du gouvernement :
- Questions au gouvernement
- Contrôle de l'application des lois
- Représentation des collectivités territoriales
- Les projets de lois relatifs à l'organisation des collectivités territoriales sont examinés en 1er lieu par le Sénat avant l'Assemblée Nationale.

348 sénateurs siègent au Palais du Luxembourg.

Gérard Larcher, sénateur des Yvelines, membre du groupe Les Républicains, est en fonction depuis le 1er octobre 2014.



Les Amis de François Quesnay
(lesamisdefq@gmail.com)

Colette, éphémère Méréenne entre les deux guerres



En août 1954, la France honore la romancière Sidonie, Gabrielle Colette par des funérailles nationales. C'est la toute première femme à recevoir cet hommage rendu de manière officielle aux personnalités ayant eu un rôle exceptionnel au cours de leur vie.

À la lecture de sa biographie, on peut voir que l'écrivaine a été bien servie par le destin en matière de vie exceptionnelle. Voici donc, très résumé, ce parcours insolite. Née le 28 janvier 1873 à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne), Sidonie Gabrielle est la quatrième et dernière enfant de la famille. Juliette et Achille sont issus d'un premier mariage de leur mère Sidonie, laquelle donne naissance à Léopold et à notre héroïne lors de son remariage avec Jules, Joseph Colette.

La jeune Gabrielle mène une scolarité couronnée de diplômes dans son village natal où elle connaît une adolescence heureuse et insouciance.

En 1893, dans le Loiret, elle épouse Henri Gauthier-Villars, directeur d'une maison d'éditions parisienne et écrivain de faible talent qui publie sous le pseudonyme de Willy. Dans le sillage de son mari, la jeune provinciale découvre la vie mondaine de la capitale à travers les salons littéraires et musicaux.

Son métier d'éditeur permet à Henri Gauthier-Villars de déceler ses talents en matière d'écriture. C'est pour cette raison qu'il encourage sa femme à raconter sa jeunesse bourguignonne sur le papier. À quatre mains le couple rédige "Claudine à l'école", premier roman d'une série baptisée les "Claudine" que Willy sortira plus tard sous son seul nom.

Les époux divorcent en 1910 après une longue séparation. Libérée de la tutelle de son mari, notre amie continue d'écrire et de signer désormais ses romans par son nom de famille. Elle rédige également des articles dans le journal "Le Matin" dont Henry de Jouvenel est le corédacteur en chef avec lequel elle entame une liaison.

En 1912, Henry et Gabrielle se marient à Paris. Un an plus tard naît la petite Renée, Colette de Jouvenel surnommée "Bel-Gazou" (beau gazouillis) qui apparaît dans certaines narrations de sa mère. La lune de miel est de courte durée car Henry est un coureur de jupons incorrigible comme l'était Willy. Le divorce est prononcé en 1925. Cette année-là, Colette rencontre Maurice Goudekot un riche homme d'affaires négociant en perles rares, écrivain à ses heures. Le mariage entre ces deux personnages n'intervient officiellement que 10 ans après.

Les deux amants viennent souvent dans notre région pour visiter des amis aux

Mesnuls et Maurice Ravel à Montfort. En 1929, ils achètent, pour un montant de 120 000 francs, la propriété baptisée la Gerbière située hameau de Saint-Nicolas à Méré. Colette se plaît énormément dans ce havre de verdure où, à loisir, elle peut s'adonner aux menus travaux de fleurissement, de décoration et d'embellissement. Auguste Sudre, jardinier et gardien de la maison qui ne sait pas lire les livres mais n'ignore rien de la nature, l'initie à reconnaître les oiseaux par leurs chants, à mettre un nom sur les plantes et les insectes, à maîtriser les techniques de culture ou encore à prévoir la pluie et le beau temps. Entre les deux êtres s'établit une véritable connivence - admiration réciproque dont la romancière se souviendra longtemps.



La Gerbière à Méré

Les séjours enchanteurs à la Gerbière ne dépassent pas un an. Maurice Goudekot doit la revendre pour rembourser une série de mauvaises affaires. La célèbre couturière Coco Chanel l'acquiert pour la somme rondelette de 350 000 francs.

Colette n'est pas qu'une remarquable et prolifique auteure ni qu'une journaliste reconnue collaborant à plusieurs hebdomadaires et magazines tout au long de sa vie. Quand ses romans sont adaptés au théâtre, elle n'hésite pas à monter sur scène pour interpréter certains personnages. Elle écrit aussi le livret accompagnant "L'enfant et les sortilèges", un conte fantastique mis en musique par Maurice Ravel dans lequel des objets et des animaux martyrisés par un enfant colérique se vengent.

Si ses contemporains admirent les différents talents artistiques de notre amie bourguignonne, ils réproouvent certains aspects de sa vie privée, honteuse à leurs yeux. Entre autres, la bisexualité de l'écrivaine affichée au grand jour et reprise dans ses œuvres choque la bien-pensance du moment.

Tout comme cette longue passe délicate financièrement pendant laquelle elle est contrainte de gagner sa vie après la séparation d'avec Willy, quand le succès se fait attendre. Gabrielle se produit alors dans des cabarets renommés de Paris et de province en exécutant un numéro de mime achevé par une nudité presque complète, ce qui déclenche la désapprobation houleuse des spectateurs et l'intervention de la police. De plus, à la lecture du roman "Le blé en herbe", les critiques et les lecteurs devinent la relation charnelle qu'elle a entretenue pendant plusieurs années avec Bertrand de Jouvenel né de la précédente union de son mari Henry. Au début de cette passion réciproque, le jeune adolescent est âgé de 16 ans et sa belle-mère en a 30 de plus que lui.

En février 1939, les Goudekot reparaissent à Méré après avoir acheté l'immense propriété nommée le Parc (la Pastorale) située à quelques mètres de l'actuelle mairie. Depuis le temps qu'ils passent devant en re-

partant des Mesnuls vers Paris et qu'ils admirent l'endroit avec sa glycine en fleur sur le mur d'enceinte, leur vœu se réalise enfin. La maison demande une sérieuse rénovation intérieure ce qui oblige les nouveaux propriétaires à ne venir, dans un premier temps, qu'aux week-ends.

Au milieu du printemps 1940, l'armée allemande occupe une vaste moitié nord de la France. Des centaines de milliers de gens fuient l'envahisseur pour se réfugier plus au sud du pays, dans ce que l'on appelle la zone libre. Le 13 juin, à 4 heures du matin, Maurice et Colette décident d'en faire autant et ils quittent Méré à la hâte pour rejoindre un domaine familial en Corrèze où Colette de Jouvenel (citée plus haut) les attend.

L'armistice signé le 22 juin 1940 par le gouvernement de Vichy et les autorités ennemies redonne de l'espoir. Les réfugiés rentrent chez eux, les Goudekot regagnent Paris. C'est en venant peu après dans notre village qu'ils découvrent leur habitation réquisitionnée d'office pour loger un détachement de tirailleurs marocains. Incapables de prévoir la suite des événements, nos deux amis décident de repartir et de ne plus revenir. Le cœur n'y est plus. À cet instant Colette écrit ceci : "que restera-t-il quand on me la rendra, de la peinture blanche et rose...". Le Parc est revendu en octobre 1941.

La guerre reprend avec ses tragédies. Au cours de la rafle dite des Notables dirigée contre les personnalités juives, Maurice est arrêté et transféré dans un camp de l'Oise. Son épouse s'active pour faire agir toutes les influences possibles et obtenir sa libération au bout de 2 mois. Après s'être caché dans un premier temps sur la côte d'Azur, Goudekot rentre à la capitale et vit la fin de la guerre dans une semi-clandestinité.

Pour tromper l'angoisse, notre romancière continue d'écrire malgré tout. En 1944, elle échoue de peu à l'attribution du prix de l'Académie Goncourt remporté pour la première fois par une femme, en l'occurrence Elsa Triolet. L'année suivante, l'ex-Méréenne est élue membre de cette même



Colette et Willy

Académie et en devient la présidente quatre ans plus tard.

Le 3 août 1954, Colette décède à son domicile parisien d'où elle ne sort plus depuis un bon moment à cause d'une arthrite de la hanche qui la fait souffrir et la handicape. Quatre jours plus tard, sur ordre du président de la République René Coty, elle reçoit des funérailles nationales. L'inhumation se déroule dans le cimetière du Père Lachaise sans passer par l'église en raison de sa vie antérieure.

Quand Sidonie, Gabrielle Colette naît un jour de janvier 1873 dans un modeste village de l'Yonne au sein d'une famille tout aussi modeste, qui peut imaginer ce parcours extraordinaire que nous venons d'évoquer ? Qui peut deviner que, de son vivant, elle va publier près de 90 ouvrages, que certains d'entre eux seront adaptés au théâtre et au cinéma et qu'elle sera élevée à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur ?

Quand Gabrielle épouse Willy, se doute-t-elle qu'elle ne sera pas heureuse avec lui comme elle le raconte en 1936 dans "Mes apprentissages", un récit autobiographique destiné en partie à lui régler son compte ? Entre autres turpitudes, il aurait caché et "oublié" le manuscrit de "Claudine à l'école" pendant un temps, avant de le publier sous son seul nom. Pourtant c'est bien ce mari sans scrupules qui a décelé les talents d'écrivaine de sa jeune femme et l'a introduite dans le Tout-Paris influent de l'époque provoquant ainsi le point de départ d'une existence singulière aux multiples facettes.

Michel MATHIEU

(sources : société les Amis de Colette et les photos des Amis de François Quesnay)

Animations passées

Forum des associations

Le forum des associations s'est déroulé le 9 septembre par une matinée ensoleillée sous le préau de l'école maternelle. Les associations de Méré et les bénévoles y ont accueilli le public pour présenter leurs activités et procéder à de nombreuses inscriptions.

Une nouvelle fois, Mme Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles est passée rencontrer les associations et présenter celui qui la remplace au poste de député de notre circonscription, M. Philippe Emmanuel.



Occupations de terrains par les gens du voyage



Des tensions surviennent régulièrement entre gens du voyage et élus. Des situations qui se multiplient pendant l'été à cause du manque d'aires pour accueillir cette population nomade.

Depuis le 19 juillet un regroupement religieux s'est installé à Magny-les-Hameaux avec 300 caravanes.

A Méré, des terrains privés ont été occupés par des gens du voyage en juin, juillet avec environ 200 caravanes et en septembre plus de 100 caravanes à l'entrée de Méré.

Des démarches possibles

Des démarches sont possibles à faire en cas d'occupations illicites de terrain public ou privé par des gens du voyage. Dans le cadre d'un terrain privé, seul le propriétaire peut porter plainte à la gendarmerie. A Méré se sont uniquement des terrains privés qui ont été occupés.

La procédure juridictionnelle

Elle est mise en œuvre par la collectivité à la suite d'un constat d'huissier de l'occupation illégale du terrain. En cas d'urgence, une saisine au Juge des référés du Tribunal Administratif (si domaine public) ou du

Tribunal Judiciaire (si domaine privé) est possible. Les requêtes peuvent être assorties d'une demande de concours de la force publique.

La procédure pénale

Elle est mise en œuvre par la collectivité à la suite d'un constat d'huissier de l'occupation illégale du terrain. Le dépôt de plainte est effectué par le propriétaire du terrain. Le magistrat peut décider d'une médiation pénale, d'un rappel à la loi ou d'une audience au Tribunal Correctionnel ou d'un classement sans suite.

La procédure administrative

En application de l'article 9 de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, la collectivité peut demander au préfet, par une demande écrite et motivée, la prise d'un arrêté de mise en demeure de quitter le site occupé illégalement. Les dispositions suivantes doivent être respectées :

- la collectivité est en conformité avec le schéma départemental
- le terrain n'appartient pas aux gens du voyage et l'occupation est faite sans l'accord du propriétaire
- un constat de troubles graves à l'ordre pu-

blic est établi par les forces de l'ordre ou par un huissier.

Si le trouble à l'ordre public est avéré, le Préfet peut mettre en demeure les occupants de quitter les lieux.

Un élu du Loiret concerné par cette situation a déclaré auprès de l'AFP

« Nos administrés nous reprochent de ne pas agir ».

« Les gens ne comprennent pas qu'on laisse faire, mais nous n'avons pas la main. Il faut que l'État prenne ses responsabilités pour diminuer le nombre d'occupations, ce n'est pas gérable ».

Raphaël Nivoit, maire de Gambais ajoute : « Mais les gens du voyage connaissent très bien les rouages de l'administration. Ils savent qu'ils peuvent rester 10 à 15 jours sur un terrain sans être inquiétés par une expulsion. Passé ce délai, ils repartent s'installer ailleurs pour 2 nouvelles semaines et ainsi de suite ».

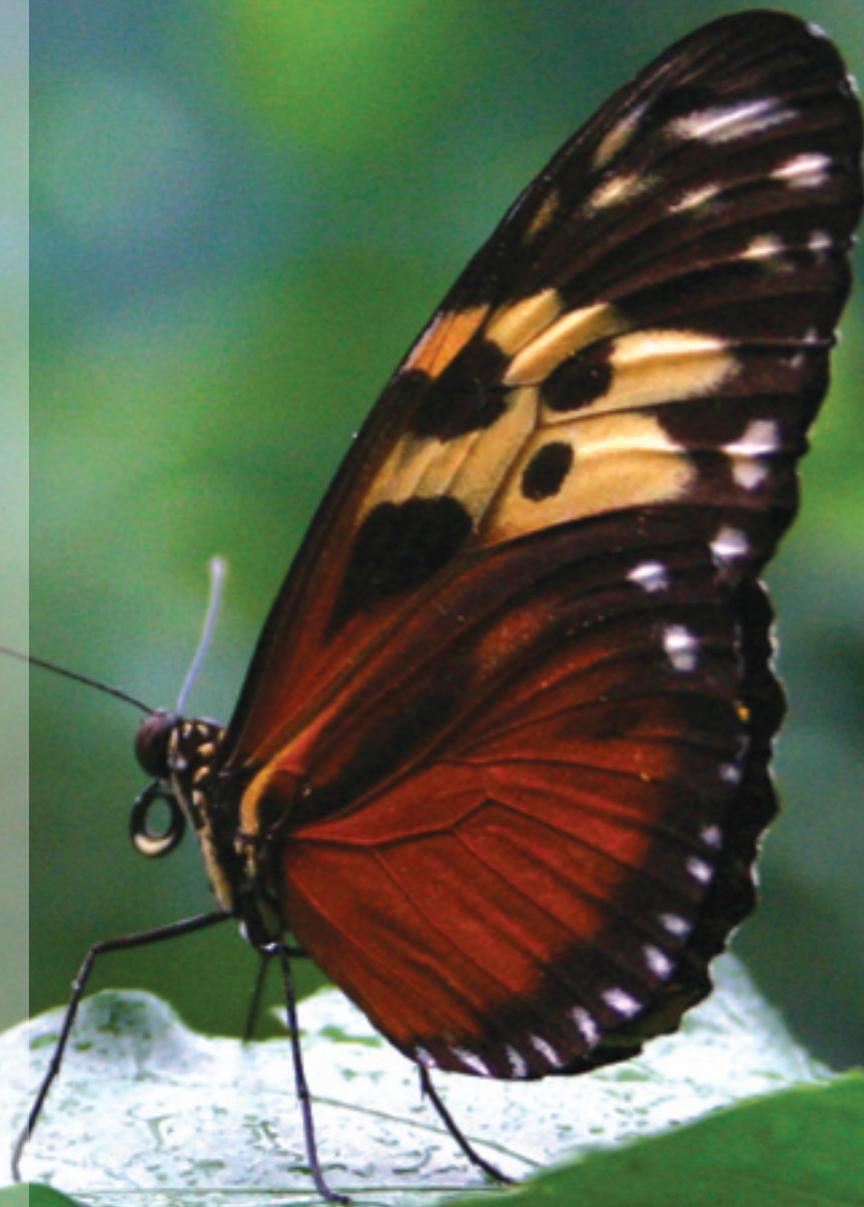
Et le député ex-maire de Jouars-Pontchartrain Philippe Emmanuel, d'ajouter : « On ne peut que regretter la lenteur d'exécution de la procédure. De plus, on ne peut pas déposer plainte pour vol d'eau ou d'électricité car c'est aux fournisseurs d'énergie de le faire. Et ils ne le font jamais... »



Les papillons

De toutes les belles choses
Qui nous manquent en hiver,
Qu'aimez-vous mieux ? – Moi, les roses ;
– Moi, l'aspect d'un beau pré vert ;
– Moi, la moisson blondissante,
Chevelure des sillons ;
– Moi, le rossignol qui chante ;
– Et moi, les beaux papillons !
Le papillon, fleur sans tige,
Qui voltige,
Que l'on cueille en un réseau ;
Dans la nature infinie,
Harmonie
Entre la plante et l'oiseau !...
Quand revient l'été superbe,
Je m'en vais au bois tout seul :
Je m'étends dans la grande herbe,
Perdu dans ce vert linceul.
Sur ma tête renversée,
Là, chacun d'eux à son tour,
Passe comme une pensée
De poésie ou d'amour !
Voici le papillon « faune »,
Noir et jaune ;
Voici le « mars » azuré,
Agitant des étincelles
Sur ses ailes
D'un velours riche et moiré
Voici le « vulcain » rapide,
Qui vole comme un oiseau :
Son aile noire et splendide
Porte un grand ruban ponceau.
Dieux ! le « soufré », dans l'espace,
Comme un éclair a relui...
Mais le joyeux « nacré » passe,
Et je ne vois plus que lui !
Comme un éventail de soie,
Il déploie
Son manteau semé d'argent ;
Et sa robe bigarrée
Est dorée
D'un or verdâtre et changeant.
Voici le « machaon-zèbre »,
De fauve et de noir rayé ;
Le « deuil », en habit funèbre,
Et le « miroir » bleu strié ;
Voici l'« argus », feuille-morte,
Le « morio », le « grand-bleu »,
Et le « paon-de-jour » qui porte
Sur chaque aile un oeil de feu !
[...]

Gérard de Nerval (1808-1855)
(Odelettes (1853).



Animations à venir

Pour les animations proposées par la commission « fête et cérémonie », vous pouvez nous rejoindre pour participer à ces événements.

Ateliers Halloween vendredi 27 octobre

Ateliers de préparation de décoration Halloween organisés par Audrey.
Pour les tout-petits de 3 à 6 ans la présence d'un adulte est obligatoire.
Audrey cherche des parents pour l'aider à tenir ces ateliers.

Un goûter sera offert aux enfants.
Inscription obligatoire par mail.
animations.enfants.mere@gmail.com



Après-midi cinéma samedi 11 novembre L'histoire sans fin

Le film intéressera tout public.
L'histoire sans fin
Film de 1984
Réalisateur : Wolfgang Petersen
D'après l'œuvre originale de :
Michael Ende
RDV 16h30 à la mairie de Méré

Inscription obligatoire par mail
monique.bourg@orange.fr



Ateliers de Noël samedi 9 décembre

Ateliers de préparation de décoration de Noël organisés par Audrey.
Pour les tout-petits de 3 à 6 ans la présence d'un adulte est obligatoire.
Audrey cherche des parents pour l'aider à tenir ces ateliers.
Un goûter sera offert aux enfants.
Inscription par mail.
animations.enfants.mere@gmail.com



Animations passées

3^{ème} marché des producteurs samedi 23 septembre

25 producteurs étaient présents pour cette 3^e édition. Vous avez été très nombreux à participer à ce marché et à acheter les spécialités de chacun.

Des tables à disposition ont permis une halte gourmande afin de les déguster sur place.

Cette année nous avons eu 2 animations nouvelles :

- L'« Atelier Chocolats » de la Brigaderie de Paris grâce à notre Méréenne Marina

- Et l'association EAT dirigée par Laurent Trochain, chef étoilé au Tremblay-sur-Mauldre, qui a présenté la future spécialité des Yvelines « le Yolin ».

Dans l'hebdomadaire « Toutes les Nouvelles de Rambouillet » du 20 septembre un article a été écrit sur le Yolin et la venue de Laurent Trochain à Méré.

Le Yolin est la future spécialité culinaire qui représentera les Yvelines, un peu comme les crêpes pour la Bretagne ou la choucroute dans le Grand Est.

C'est une préparation à base de farine de céréales, d'œufs et de lait.

« Ces 3 produits devront être identifiés sur la carte des restaurateurs, boulangers, traiteurs.....Car l'idée est de faire connaître tous les acteurs de l'alimentaire de notre territoire »

Laurent Trochain a profité de notre marché des producteurs pour commencer à parler de son projet au grand public.

Nous sommes fiers de l'avoir reçu ainsi que tous les producteurs locaux et la Brigaderie de Paris.

RDV en septembre 2024 pour la 4^{ème} édition





Le mot du Président



Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous avez profité au mieux de cette pause estivale tant attendue en espérant que la reprise n'a pas été trop difficile.

Une occasion pour nous de regarder dans le rétroviseur le bilan positif de cette saison passée : 419 adhésions comptabilisées pour les 22 sections proposées, et près de 540 participants aux diverses activités proposées toute la saison au sein de notre association.

Le redémarrage de la saison 2023/2024 a eu lieu lors du forum organisé par la mairie le 9 septembre dernier. A cette occasion l'ASCL avait ouvert son site asclmere.fr permettant ainsi une inscription aisée en direct pour les anciens et ouvrant un temps d'échange plus convivial avec les nouveaux Méréens et personnes de communes avoisinantes par les responsables et les animateurs présents.

La reprise est maintenant effective pour nos activités sportives, culturelles et de loisirs.

Nous notons dès aujourd'hui une nette progression du nombre de participants, et nous comptons sur vous pour rejoindre nos animateurs et participer de manière active à la pérennité de notre association.

A notre programme également et avant la fin de l'année, l'organisation de notre Assemblée Générale. Nous ne manquerons de vous informer en temps et en heure au travers des réseaux locaux du lieu et de l'ordre du jour de cette réunion.

Bonne et belle saison à toutes et à tous.

Georges Bodel Président de l'ASCL Méré



Renseignements et inscription - <http://asclmere.fr>

Gymnastique



La section « gym » a repris ses activités le **lundi 18 septembre**.

Au programme : abdos, fessiers, renforcement musculaire, step ou encore body combat ...

De quoi éliminer tous les excès de l'été dans une ambiance familiale où tous pourra s'y retrouver et progresser à son rythme. Car c'est aussi cela l'objectif de cette section : se dépenser mais aussi s'amuser et passer un bon moment.

Toujours une seule cotisation pour les 4 cours avec 4 profs différentes.

Et quelques cours d'essai pour voir si les méthodes de chacune vous conviennent ! Pour une remise en forme en ce début de la saison !



Danses



La section « danses » a repris ses activités le mercredi 20 septembre.

Céline, professeure de danses diplômée des Maîtres de France, vous propose des cours.

Danses en solo :

Mercredi de 16h45 à 17h45

Danses de salon en couple

Rock, Tango, Valse, Paso-Doble, Salsa, Quick-step, Rumba, Valse anglaise, Cha-cha ...

Niveau intermédiaire

Mercredi de 17h50 à 19h15 avec cours et entraînement



Hatha Yoga

La section Hatha Yoga propose depuis 10 ans des séances pour permettre aux pratiquants de mieux faire face aux maux de notre temps.

Le Yoga permet d'assouplir le corps, de conserver la tonicité musculaire et la fluidité articulaire grâce à des postures faites sans compétition, ni avec soi ni avec les autres, en fonction de sa morphologie et de ses possibilités. Une technique respiratoire

adaptée permet à chaque pratiquant de retrouver et d'amplifier son plaisir de respirer. Au fil de la pratique, on constate l'installation d'un bien-être durable, tant physique que psychologique, un équilibre intérieur certain, permettant de mieux réagir au quotidien.



Venez profiter d'un cours de découverte, gratuit. Sur réservation.

Tous les jeudis, de 18h à 19h15, avec Nathalie Villemain - 06 11 64 20 61

Eveil sportif - Multisports

Stages multisports



Parce qu'il développe la connaissance de notre corps, la confiance en soi, parce qu'il apprend la gestion des émotions, de son environnement, la coopération avec les autres, parce qu'il permet de se faire des amis en bougeant, le sport est un atout bien-être extraordinaire !

Florence Bouet, éducatrice sportive, propose aux **enfants dès 3 ans** (petite section maternelle) accompagnés d'un adulte référent, une activité ludique d'**éveil sportif**.

A partir de 4 ans et jusqu'à 7 ans (MS, GS, CP, CE1), l'activité se poursuit par des séances **multisports** avec des animations adaptées à leurs âges.

Pour les vacances scolaires, nous proposons aussi des stages de 10h à 16h30 à destination des 8-12 ans pour continuer les découvertes sportives.

Activités proposées : jeux coopératifs, parcours sportifs ludiques, sports de balles et ballons, sports de raquettes, coopération avec le Méré Tennis Club pour initiation au tennis ; activités en intérieur ou en plein air.

Quand ? Les Mercredis hors vacances scolaires : 15-16h ou 16-17h pour les 4-7ans, 17h-17h30 pour les enfants de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent.

Où ? Gymnase du poirier d'encre à **Méré**

Combien ? Adhésion annuelle obligatoire à l'ASCL : 5€
+ Cotisation Multisports Méréens : 100€ ; Non méréens : 105€
ou + Cotisation Eveil Sportif Méréens : 65€ ; Non méréens : 70€

Eveil musical



section, il est possible de faire une séance d'essai pour éventuellement intégrer le premier groupe.

Ces séances de 45 minutes sont l'occasion pour les enfants de se familiariser avec le langage musical, selon la méthode active Carl Orff, qui prône une éducation musicale et corporelle basée sur l'évolution de l'enfant. Exercices sensoriels, imitation, improvisation, tout est mis en œuvre pour que les enfants, à la fois acteurs et spectateurs, progressent à leur rythme.

participants seront amenés à chanter bien sûr, mais aussi à manipuler des percussions d'origines variées (Europe, Afrique, Asie...), à écouter des musiques d'époques et de styles différents, et commenceront, pour les plus grands, à se familiariser avec quelques notions de solfège simple.

En milieu et en fin d'année, les enfants présenteront aux parents le travail effectué durant les derniers mois lors d'une séance au cours de laquelle ils auront l'occasion de chanter accompagnés par le piano.

La section « éveil musical », animée par Sophie Ducarne-Jous, s'adresse aux enfants de la moyenne section de maternelle jusqu'au CE1. Pour les enfants de petite

L'objectif de ces ateliers est de favoriser le développement de l'attention auditive, l'épanouissement de la personnalité et de la créativité. Toujours de façon ludique, les

N'hésitez pas à venir à une séance d'essai.

Contact : Guillaume Adam 06 77 17 71 61

Les fées récréatives

Toujours de bonne humeur, toujours souriantes, les Fées récréatives vous attendent. Elles sont même prêtes à vous véhiculer si vous ne disposez pas d'un moyen de transport. Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec Josette ou Liliane ou retrouvez les directement, les mardis, à la maison des associations à partir de

14h30.

Si vous désirez nous rejoindre, contactez-nous:

Josette LEROUX 06 37 19 83 48

josette.leroux2@wanadoo.fr

Liliane MAINDRET 06 22 32 04 21

jil.maindret@orange.fr



Philatélie - Cartophilie

Le club philatélique vous accueille le 3ème dimanche de chaque mois de 10h00 à 12h00 pour ses réunions à la mairie dans la salle des associations, où il vous sera proposé des carnets de circulation selon vos préférences, du matériel philatélique à prix

réduit, et de la documentation variée. Nous vous invitons à nous rejoindre





SAISON 2023 / 2024

«Virage dangereux ?»

Depuis le MAG de juillet, où nous avons fait montre d'un certain optimisme, notre optimisme a été mis à mal. En effet, une subvention, qui nous avait été promise, n'a pas été obtenue ! Nous avons réagi pour en connaître les raisons et la décision pourrait être revue... Nous en acceptons l'augure et suivrons de près les suites éventuelles.

Déjà, la diminution des subventions reçues pour cette saison et l'augmentation bien légitime des cachets des musiciens nous avaient conduits à augmenter le tarif des billets et solliciter la générosité de notre public (ce qui n'interdit pas la générosité de toute personne lisant cet article), avec les incertitudes que cela représente.

Il faut bien comprendre le fonctionnement financier de RITMY :

Une saison débute en fait au mois de janvier pour des concerts commençant en octobre. A cette époque, nous connaissons le montant des cachets des artistes engagés, les instruments à louer pour ces concerts (1.200 euros un piano), les jauges des lieux où ils se tiendront, d'où les recettes aléatoires budgétées, ainsi que les frais engagés (SACEM, location de salle, frais de transport...). Toutes ces dépenses constituent des engagements contractuels dont la garantie de l'exécution est assurée par des réserves qui ont pu être créées au fil du temps. Toute baisse de fréquentation, tout concert annulé hors force majeure, toute subvention, mécénat ou publicité annulés devra être compensé à l'aide des réserves.

C'est bien pourquoi une subvention annoncée et non effective a une telle importance : elle met en péril la pérennité de l'association. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons de la gratitude pour tous ceux qui nous soutiennent, annonceurs nouveaux et anciens fidèles, Méréens et voisins, sans oublier le public qui apprécie toujours la qualité des concerts, et que nous remercions.

Quoi qu'il en soit, **Les 34^{èmes} Saisons Musicales** sont lancées. En voici le programme succinct, que vous pouvez consulter en détail sur le site ritmy.fr, qui vous permettra également d'effectuer vos réservations.

Nous vous souhaitons une excellente saison associative... et musicale.

Dominique Creuzon et Pierre-Édouard Boussard

VIOLON & ALTO
Découverte de l'alto
VINH PHAM & PIERRE LENERT
Mareil sur Mauldre
Dimanche 15 octobre
Église Saint-Martin -17 h



TEMPERAMENS VARIATIONS
Chœur de chambre avec orgue
Neauphle-le-Château
Dimanche 19 novembre
Église Saint-Nicolas -17 h



AILACK
Musique du Monde
Chants traditionnels d'Europe de l'Est
Richebourg
Dimanche 10 décembre
Salle Edith Piaf -17 h



ROMAN BORISOV
Récital de piano
Méré
Dimanche 21 janvier
Église Saint-Denis- 17 h

TIME FEEL QUARTET
SYLVAIN BEUF - JAZZ
Invité : le guitariste MICHEL PEREZ
Orgerus
Dimanche 4 février
Salle du Pré Romain - 17 h



LE TRIO GEORGE SAND
PIANO, VIOLON, VIOLONCELLE
Schumann Schubert Beethoven
HOUDAN
Dimanche 10 mars
Église Saint-Jacques - 17 h



Café-débat Aspirine

« L'art naïf », le 24 novembre à 20h30, salle de la mairie



Café-débat Aspirine « L'art naïf », le 24 novembre 23 à 20h30, salle de la mairie à Méré.

Le musée d'art naïf de Vicq rouvre ses portes en novembre 2023 après dix années de fermeture pour travaux et une belle campagne de rénovation conduite par la municipalité de Vicq. C'est l'occasion de (re)découvrir l'art naïf lors d'un café-débat organisé par Aspirine en partenariat avec le musée.

Situé à Vicq dans une ferme du 18ème siècle qui a été entièrement rénovée, le MIDAN (Musée International d'Art Naïf d'Ile de France) abrite une collection d'envergure nationale avec plus de 1500 œuvres signées par des artistes issus d'une cinquantaine de pays.

Le couple fondateur, Max Fourny (1904 Amiens - 1991 Paris) et Françoise Adnet (1924 Paris - 2014 Vicq) découvrent des peintres naïfs en parcourant le monde et enrichissent leur collection. C'est en 1973 qu'ils inaugurent le musée international d'Art Naïf de Vicq (MIDAN) en y exposant

aussi des œuvres de Françoise Adnet. Fermé pendant plus de 10 ans, le musée rouvre ces portes avec une belle exposition thématique sur le thème du voyage qui se déploie sur 900 mètres carrés d'exposition. L'espace a été entièrement repensé pour laisser la place à la lumière, aux toiles et à la végétation qui se découvre à travers de grandes baies vitrées.

Jeannette Zwingenberger, Directrice scientifique assistée de Emma Noyant, journaliste spécialisée en art, médiatrice culturelle du MIDAN ainsi que Martine Colas, conseillère municipale à la culture à Vicq et Bruno Verlhac, secrétaire de mairie viendront nous présenter le musée, ses richesses, ses projets et nous éclairer sur l'art naïf, un art qui se caractérise par sa faculté à capter un monde irréel et onirique, symbolique et mystérieux. Une très jolie soirée en perspective.



Café Débat : Salle des mariages - mairie de **Méré**



Vendredi 24 novembre 2023, 20h30

Emma NOYANT, journaliste et médiatrice culturelle du MIDAN

Martine COLAS et Bruno VERLHAC, Mairie de VICQ



Musée International d'Art Naïf d'Ile de France

L'ART NAÏF

A L'OCCASION DE LA REOUVERTURE DU MUSEE DE VICQ



Entrée 3 euros
Réservations : 01 34 86 99 78 ou aspirine78490mere@gmail.com
Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse

L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



Nos nouveaux terrains tous temps opérationnel dès septembre avec notre tournoi OPEN

2 terrains remis à neuf : surfaces tous temps

Grâce au concours de la mairie de Méré et de son maire Michel Recoussines, nous avons entrepris en septembre la réfection de nos courts n°1 et 2 avec une nouvelle surface « top sand » proche de la terre battue artificielle. Cette surface nous permet de jouer à notre sport préféré sous la pluie sans glisser et sans être pénalisés par des faux rebonds. Ces courts ont été testés avec succès lors de notre tournoi OPEN de septembre qui a connu un vif succès. Ils ont été plébiscités par les participants. Avec les nouveaux

Tournois OPEN et fête du tennis

éclairages, il est dorénavant possible de jouer la nuit sous la pluie !

Un grand merci également à Leonel ALBERTI notre entraîneur qui a su organiser de façon professionnelle le tournoi OPEN de notre club dont les finales ont eu lieu le jour de notre traditionnel barbecue qui a réuni plus de 40 personnes



Effectifs du club 2023/24

Bienvenue aux nombreux nouveaux adhérents du club qui sont venus nombreux s'inscrire fin de saison dernière et au forum des associations de septembre. Nos effectifs 2023/2024 sont en progression par rapport à l'année précédente grâce aux tarifs bas et inchangés, et aux nombreuses formules proposées, notamment la formule « jouer avec mon enfant » qui permet d'accéder aux installations du club pour jouer avec sa progéniture (forfait 62 € licence comprise). L'effectif du MTC va largement dépasser 160 inscrits. D'anciens adhérents reviennent.

Coordonnées du Club :

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00 ou

06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: jeanguy.mutez@free.fr

Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr> / info club: meretennisclub@gmail.com

MTC INFOS

- Malgré l'inflation, les tarifs du MTC n'augmenteront pas en 2024. Il reste encore des places en Tennis loisir et sur certains créneaux de cours
- Nouveau sponsor du MTC Intersport PLAISIR qui attend votre visite (20% de réduction sur le rayon tennis pour nos adhérents
- Notre ami Laurent Bustarret nous a quittés cet été. Vice président du MTC depuis 2008, tu étais en toute modestie très impliqué jusqu'au bout au sein du club, notamment en tant que responsable de l'école de tennis. Tu accompagnais souvent les jeunes aux rencontres interclubs. Tu as été très courageux face à la maladie. Tu vas nous manquer. Tes valeurs humaines resteront à jamais.
Nous adressons à Françoise son épouse et à ses 6 enfants nos PLUS sincères condoléances.



LAURENT BUSTARRET

1944 - 2023

Pour vous inscrire au MTC, rendez-vous au chalet du MTC au Poirier d'Encre ou merci de nous contacter au 06 49 46 30 00 ou par courriel : jeanguy.mutez@free.fr ou sur site : <http://www.mere-tennis-club.fr>

Sortie théâtre

Panique en coulisses

samedi 16 décembre

Comme tous les ans l'ASCL vous propose une sortie théâtre à Paris. Transport inclus. Samedi 16 décembre en soirée catégorie or. Prix 60 euros.

Mise en scène Jean-Luc Moreau

14 millions de spectateurs dans le monde

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant :
Monique Bourg 06 61 45 59 80



THÉÂTRE DES VARIÉTÉS
DIRECTION JEAN MARCEL BAJEN
MISE EN SCÈNE PAR **JEAN LUC MOREAU**
ET ANNE POISSON-BUSSON

PANIQUE EN COULISSES

SCÉNARIO ET ADAPTION PAR **MICHAEL FRAYN**
ADAPTÉ PAR STEPHANE LAPORTE

14 MILLIONS
de spectateurs dans le monde

CASTING
MIRIAM DUBOIS
NICOLAI CARPENTIER
SÉBASTIEN ALMAR
E.L. ADAMS
CHANGÉL MÉMOIRE
BENJAMIN GOMEZ
MIRIAM DUBOIS
QUENTIN LAPOORTE FERRANTIER
CHICKI DITEGA

LOCATION : 01 42 33 08 82 - www.theatredesvariétés.fr



Les Baladins d'Amaury
Ensemble choral

Chantez, partagez, épanouissez-vous !

Venez vivre notre aventure musicale !

Répétition le jeudi soir
à la mairie de Méré

<http://www.les-baladins-amaury.ovh>
baladinsamaury@gmail.com
07 66 54 12 10

FRANCE PARKINSON

Méré et FRANCE PARKINSON
« ENSEMBLE POUR BOUGER »!!

DANSE, SOPHROLOGIE, GYMNASTIQUE ET BOXE ADAPTÉES
en alternance chaque mercredi de 10 à 12H, salle des Associations

Danse: Maria/Infini-danse Sophrologie: Marine Barascud Boxe: Elodie Marie

Venez découvrir nos activités
Subventionnées par France Parkinson pour ses adhérents,
Conçues pour favoriser la motricité, l'équilibre, la détente
Avec le plaisir d'être ensemble !

Renseignements et inscriptions sur le
Stand FRANCE PARKINSON
Forum des Associations : Méré et Montfort-L'amaury

Contacts:
C. Especel - France Parkinson 78.....06 10 05 78 71
M. Barascud - Sophrologue-Hypnothérapeute..... 06 88 39 80 45

Comédie musicale

Ensemble Vocal Belved'Air

L'année 2022-2023 a été très encourageante et a vu l'**Ensemble Vocal Belved'Air** grandir en effectif et en confiance.

Le gala de clôture annuel a été un véritable succès et a pu mettre en avant les merveilleux progrès de chaque chanteur.

J'en profite d'ailleurs pour remercier Christelle Nasser, les papilles éveillées, qui nous a concocté un merveilleux buffet pour accompagner cette soirée très festive et conviviale.

La rentrée 2023-2024 quant à elle, s'annonce pleine de surprises.

En effet, l'Association Méré Montfort Musique se diversifie et propose à tous les chanteurs en herbe, petits et grands, de découvrir et déployer leur voix dans un collectif convivial et ambitieux autour de la création d'au moins un spectacle de fin d'année à travers 2 ateliers :

- **L'Ensemble Vocal Belved'Air** destiné aux adultes, de tous niveaux, y compris débutants. Le registre choisi assurera la continuité de sa formation avec un répertoire varié, depuis la période classique à la musique actuelle. En parallèle, une passerelle sera envisagée avec un nouvel atelier pour

jeunes et quelques solistes de tout âge dans un projet commun évoqué plus loin.

Les cours sont maintenus les lundis soir en période scolaire de 20h à 21h30 (salle des associations)

- Un cours de comédie musicale : ce nouveau cours très stimulant, est destiné aux enfants de 8 à 16 ans pour s'initier au chant, expression théâtrale, rythme chorégraphié. L'atelier se construira à partir de la série culte « Mercredi et la famille Adams ».

Les cours auront lieu le lundi soir en période scolaire, entre 18h et 19h pour les enfants entre 8 et 11 ans et entre 19h et 20h pour les adolescents entre 12 et 16 ans. (salle des associations).

L'essai est possible quelque soit l'atelier. Le plaisir restera le maître mot de cette nouvelle année musicale tout en veillant à ce que chacun puisse s'épanouir et trouver sa voi(x) (e) dans le groupe.

Vous êtes les bienvenus !



Cabinet de Sophrologie à Méré

Coralie Grangeot Sophrologue RNCP



C'est une méthode psycho corporelle qui s'inspire de l'hypnose mais aussi des disciplines orientales comme le yoga, la philosophie japonaise ...

Assis agréablement dans un état de détente profonde entre la veille et le sommeil, vous visualiserez des images agréables de vos voyages, des souvenirs familiaux, des lieux ressources etc...

En individuel ou en petits groupes à mon domicile à Méré

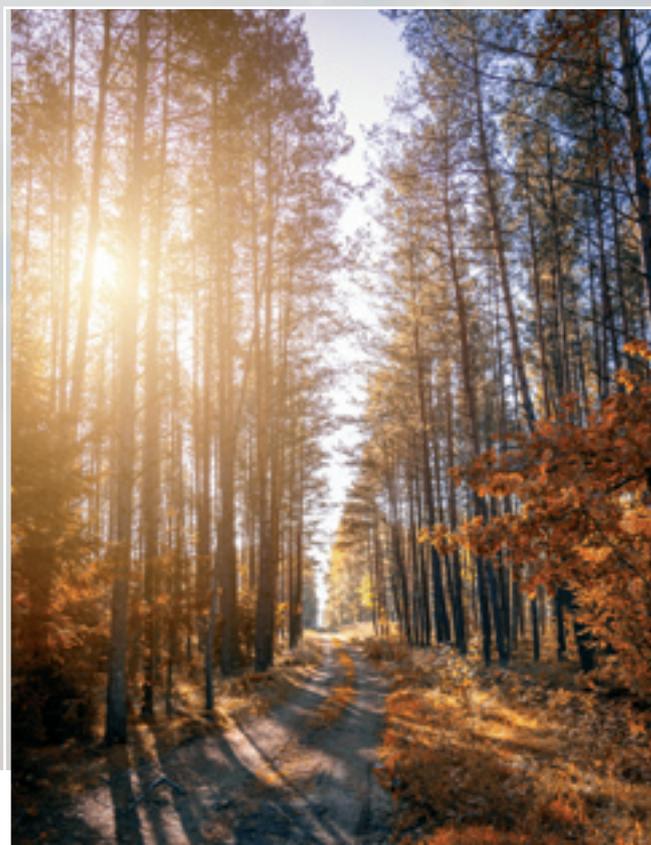
Les événements stressants de la vie, la maladie ou les deuils, génèrent des périodes de stress à tous les âges. Cela se manifeste par des troubles de l'humeur,

de la fatigue, des problèmes de sommeil, mais aussi des douleurs physiques. Alors il va être important de retrouver son harmonie intérieure et surtout éliminer tout le négatif pour se remplir de positif.

Après 5 ans à l'ASCL de Méré où j'ai animé 2 groupes par semaine et 7 ans d'activités dans des hôpitaux de jours et CAPA, je peux vous accompagner personnellement. Spécialisée dans la gestion du stress, des douleurs, et la gestion des acouphènes.

Rendez-vous pour un programme d'amélioration du quotidien et de détente.

Inscriptions par mail gc.sophro@gmail.com
<https://gcsophro.wixsite.com/harmonie-en-soi>
06 12 76 02 43



Nouveau garage Renault A votre service !

C'est par un amical sourire que se fait l'accueil au nouveau garage Renault de Méré, situé non loin de la caserne des pompiers dans la ZA de la gare.

Ouvert par Nicolas et son associé en juillet 2023, on perçoit tout de suite l'enthousiasme du patron pour ce projet, lui qui, depuis tout petit, est passionné par la mécanique. Originaire d'Elancourt, Nicolas a opté pour notre zone d'activité pour à la fois sa proximité avec la gare et son cadre campagnard mais proche de tout.

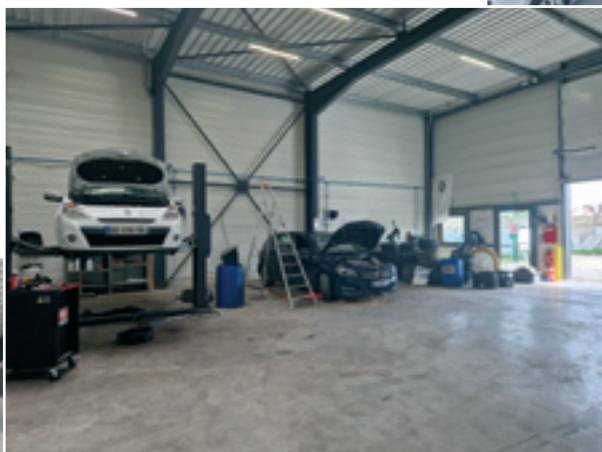
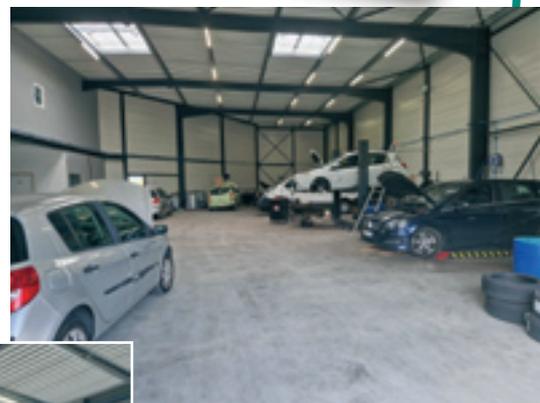
La zone est dynamique, et en développement, ce qui a également pesé dans la décision de s'implanter à Méré.

Les deux activités de ce nouveau garage sont l'entretien et la vente de véhicules, neufs ou occasion, de la voiture particulière jusqu'à l'utilitaire. Entretien toutes marques, mais agent Renault pour la vente des véhicules neufs Renault Dacia.

Révisions, vidanges, pneus, mécanique et carrosserie, l'équipe de Nicolas, composée de 5 personnes, attend encore d'acquiescer la spécialisation VE, pour véhicules

hybrides et électriques. C'est dans le courant de l'année que cette expertise permettra au garage d'accueillir les modèles électriques.

La capacité va être étendue avec l'arrivée de 2 nouveaux ponts, surtout concernant les utilitaires, aujourd'hui elle est de 7 véhicules. Il est prévu également le développement d'un site internet, pour un meilleur référencement, mais ce n'est pas la priorité.



Les Papilles Eveillées

Cheffe à domicile

Envie de faire une surprise à votre conjoint ?
Stressé par l'organisation d'un repas de fête ?
Envie de bien manger lors d'un séminaire professionnel ?

« **Les Papilles Eveillées** » sont là pour vous accompagner et vous soulager. Cheffe à domicile, Traiteur, Team Building, Ateliers culinaires...

Du petit déjeuner gourmand aux cocktails d'inatoires savoureux, des buffets de plats à partager ou des lunchbox pour vos déjeuners d'entreprise, je m'adapte à vos besoins d'événements.

Je suis Christelle Nasser, ancienne copropriétaire du Café du Coq à Montfort l'Amaury, restaurant que certains lecteurs du MéréMag ont sans doute en mémoire.

Après la vente de notre restaurant, je me suis autorisée à aller explorer d'autres chemins mais je me suis rendue compte que la cuisine, la gourmandise, et le plaisir du partage ne me quittaient pas !

Et puis, 20 ans d'expérience, ça compte ! D'où la création de ce projet «**Les Papilles Eveillées**» : c'est le restaurant qui vient chez vous !

Ma cuisine est basée sur les produits frais et de saison, les parfums sont marqués... J'aime apporter un petit plus à mes plats, une texture, une saveur... et tout est fait maison !

Nous définissons ensemble vos attentes, vos besoins, vos envies, vos goûts... pour ensuite recevoir une offre personnalisée tant d'un point de vue culinaire que tarifaire, car chacune de vos demandes est spécifique !

Je vous apporte le restaurant à la maison... avec plus de liberté, plus de confort, sans contraintes horaires, et avec vos choix gustatifs.

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-moi au 06 16 70 52 09 ou par mail : cnasser.gourmands@gmail.com ou sur Facebook et Instagram : [les-papilles-eveillees](https://www.instagram.com/les-papilles-eveillees)

Je suis basée à Méré et je me déplace dans la région ou ailleurs...



Centre de tri de Thiverval-Grignon

jeudi 14 septembre

Le SIDOMPE traite et valorise les déchets ménagers de :

7 collectivités

Sur 3 départements

Regroupant 118 communes

Et plus de 600 000 habitants.

Le SIDOMPE produit de l'énergie avec vos déchets (1) et recycle vos emballages ménagers (2).

1) L'unité de valorisation énergétique (UVE) est une usine qui produit de l'énergie électrique et/ou thermique en incinérant les déchets.

• 100 000 MWh par an qui sont utilisés pour le fonctionnement du centre et le surplus vendu.

• 5 500 logements La chaleur est vendue pour alimenter en chauffage et eau chaude environ 5 500 logements à Plaisir.

2) Le centre de tri sépare les emballages ménagers et les papiers.

Ils sont regroupés par matériaux et acheminés vers des entreprises partenaires qui les achètent pour les recycler.

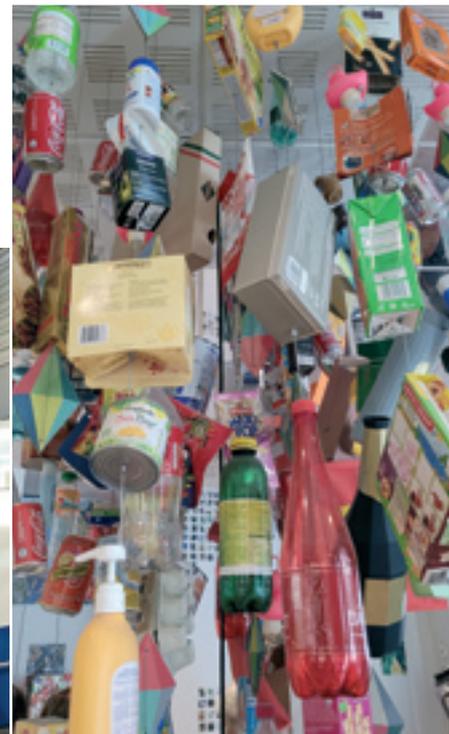
Tri + facile

Barquette + étui dans le bac jaune

Séparer les éléments

Ne pas les compacter les uns dans les autres.

Ne pas les mettre dans un sac en plastique sinon ils ne seront pas triés



Infos pratiques - carnet - agenda

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30
Les samedis
de 9h à 12h
et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de
10h à 12h

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h et après 19h30
Les samedis
avant 8h et après 19h
Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des « toutounet ».

Un message pour les propriétaires de chiens :
Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public du Poirier d'Encre.

Cela évitera d'effrayer les enfants jouant en toute liberté dans cet espace et de trouver des crottes sur ce terrain de jeux.



Collecte des déchets végétaux en 2023

La collecte en porte à porte est réalisée au moyen de bacs roulants estampillés du SIEED de couleur marron.

Un bac marron de 240 litres correspond à 4 sacs de déchets végétaux.

La collecte sera faite pour la commune de Méré en 2023 :

le vendredi après-midi
du vendredi 07 avril
au vendredi 15 décembre 2023

Le bac doit être déposé la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir.

Aucun ramassage de déchets végétaux ne sera effectué en dehors du bac marron : sacs et poubelles personnelles ne seront plus ramassés en 2023.

Cinq fagots, par tournée de ramassage, seront pris en compte : les fagots doivent être composés de branches de 1,5 m de longueur et 5 cm de diamètre maximum.

Autre mode d'évacuation : pour les déchets végétaux non autorisés dans les bacs ou pour les déchets végétaux en surplus, vous pouvez les apporter en déchèteries. Les fils métalliques, cailloux, terre, pots de fleurs et plastiques ne doivent pas être mélangés avec vos déchets végétaux. Ils doivent être déposés en déchèteries.



Retrouvez d'autres consignes dans le flash-info du SIEED joint à votre MAG de janvier 2023.

Calendrier différent des collectes

1. pour le hameau du Mesnil Piquet

- la collecte des ordures ménagères est le lundi
- la collecte des emballages est le jeudi matin
- la collecte des déchets végétaux est le jeudi après-midi

2. pour l'impasse du Mont Rôti

- la collecte des ordures ménagères est le jeudi
- la collecte des emballages est le mercredi
- la collecte des déchets végétaux est le lundi matin

3. pour le chemin Beauchet

- la collecte des ordures ménagères est le jeudi
- la collecte des emballages est le jeudi
- la collecte des déchets végétaux est

mercredi après-midi

Carnet

Naissances

| | |
|------------------------------|--------------|
| Albane Berehouc | 1er mai 2023 |
| Aiden Bergeot Wotjkow | 31 mai 2023 |
| Roman Klotz | 18 juin 2023 |
| Lenny Gerbi | 31 mai 2023 |

Mariage

| | |
|---|------------------|
| Vincent Lafarge et Eugénie Paumier | 22 juin 2023 |
| Sébastien Gillot et Lizbeth Rosales Calderon | 23 juin 2023 |
| David Pradel et Pauline Ledoux | 8 juillet 2023 |
| Quentin Bienfait et Adélaïde Rosier | 2 septembre 2023 |

Décès

| | |
|--------------------------|-------------------|
| Laurent Bustarret | 2 août 2023 |
| Elisa Contrada | 20 septembre 2023 |

Agenda (sous réserve)

- **Foire aux jouets**
Samedi 14 octobre
- **Belote**
Dimanche 22 octobre
- **Ateliers Halloween**
Vendredi 27 octobre
- **Belote**
Dimanche 5 novembre
- **Cinéma**
Samedi 11 novembre
- **Noël des créateurs**
Samedi 18 et dimanche 19 novembre
- **Artisans du monde**
Samedi 2 et dimanche 3 décembre
- **Ateliers de Noël**
Samedi 9 décembre
- **Belote**
Dimanche 10 décembre

Numéros utiles

| | |
|---|----------------|
| • Mairie de Méré | 01 34 86 02 13 |
| • Sous-Préfecture de Rambouillet | 01 34 83 66 78 |
| • Préfecture des Yvelines Versailles | 01 39 49 78 78 |
| • Direction Départementale des Territoires (DDT) | 01 30 84 30 00 |
| • Numéro d'appel d'urgence européen unique | 112 |
| • Pompiers | 18 |
| • Police / Gendarmerie | 17 |
| • Samu | 15 |
| • Numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (contact par fax ou SMS seulement) | 114 |
| • ERDF dépannage | 06 64 99 28 94 |
| • GRDF dépannage | 06 75 62 96 96 |
| • Conseil Général | |
| • Centre routier | 01 34 57 32 40 |
| • Météo France | 08 99 71 02 94 |

Sites Internet utiles

- www.yvelines.gouv.fr
- www.risques.gouv.fr
- www.prim.net
- www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-Portail-Risques

Site web, application mobile de la commune

- www.mere-village.fr
- Ma mairie en poche disponible sur le Play Store et l'App Store.



Apple



Android

Vos Eco-gestes en mairie

La commune met à votre disposition, dans le hall d'entrée de la mairie de Méré, un point de collecte.

Collecte des bouchons de liège

Les bouchons collectés sont ensuite revendus aux bouchonniers de France, les fonds récoltés permettront de financer des actions humanitaires et caritatives en faveur du développement durable.

A quoi sert de recycler ? Le recyclage des bouchons permet la fabrication de granulés de liège pour l'isolation et de plaques pour les parquets. Le liège est un très bon isolant thermique, acoustique, vibratoire et résistant à l'eau.

Collecte des bouchons plastique

Les bouchons sont broyés pour être transformés en différents objets. De la palette plastique à des matériaux de voiture... Le plastique devient alors réutilisable par un geste simple et gratuit. L'argent provenant de la vente des bouchons en matière plastique est redistribué pour l'achat de matériel pour les personnes atteintes d'un handicap.

Recyclage des lunettes

Les problèmes visuels sont facilement corrigés par des lunettes de vue. Or, des millions de personnes vivant dans des pays à faible revenu n'ont pas accès aux services de soins ophtalmologiques de base. Il existe un besoin urgent de verres en collectant des lunettes réutilisables (et des étuis à lunettes).

Horaires du terrain multisports

Par arrêté municipal, les horaires d'ouverture du terrain multisports ont été fixés de 8h30 à 19h du 01/04 au 31/10, et de 8h30 à 18h du 01/11 au 31/03

HTTP://WWW.MERE-VILLAGE.FR



ATELIER HALLOWEEN

VENDREDI 27 OCTOBRE

ACTIVITÉS MANUELLES SUR LE THÈME D'HALLOWEEN

POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS
Présence d'un adulte obligatoire



Rendez-vous à 14h dans la salle des mariages de Méré
Un goûter sera offert aux enfants.
Inscription obligatoire (nom, prénom, âge) avant le 18 octobre
par email animations.enfants.mere@gmail.com

NOËL des CRÉATEURS



18/19
Novembre

Mairie de Méré
10h - 18h - entrée libre

Soutenez un commerce alternatif respectueux des droits humains et de la planète en faisant des achats solidaires

EXPO-VENTE DE NOËL

COMMERCE ÉQUITABLE

ÉPICERIE BIO & ARTISANAT DU MONDE

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
DÉCEMBRE 11H - 18H

MAIRIE DE MÉRÉ
Place Raoul Breton



Avec le soutien de la ville de Méré.



Artisans
du Monde
VERSAILLES

BOUTIQUE ASSOCIATIVE
Artisans du Monde Versailles
29 avenue de Saint Cloud
01 39 51 03 84



HTTP://WWW.MERE-VILLAGE.FR




ATELIER ACTIVITÉS NOËL

SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 14H
À LA MAIRIE DE MÉRÉ

POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS
Présence d'un adulte obligatoire

Rendez-vous à 14h dans la salle des mariages de Méré
Un goûter sera offert aux enfants.
Inscription obligatoire (nom, prénom, âge) avant le 25 novembre
par email animations.enfants.mere@gmail.com